**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 35 (1947)

**Heft:** 740

**Artikel:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: Lavarino, Eliane

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-266336

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# vement Femi

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD

RÉDACTION WIBLÉ-GAILLARD, 10, ADMINISTRATION ET ANNONCES M<sup>n</sup>• Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS											
SUISSE 1	lan						٠.		Fr.	6	
, , 6	o mois									3.50	
ETRANG	ER.	٠.							,	8.—	
Le numéro									,	0.25	
Les aboni									uelle	date	

Même en temps de paix, la vie de tous les jours est un champ de bataille où le sort de la nation est engagé.

E. BOVET.

# Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

#### AARAU

L'automne est une saison propice aux congrès et assemblées. Aussi les déléguées congrès et assemblées. Aussi les déléguees se sont-elles réunies nombreuses à l'assemblée générale de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, qui a tenu ses assises à Aarau, les 18 et 19 octobre. Apparemment, elles ne s'étaient pas laissé effrayer par le copieux programme de ces deux journées.

Ce fut Mme Jeannet-Nicolet, présidente, qui courit la séance et salus la présence de la companie de ces deux journées.

deux journées.

Ce fut Mme Jeannet-Nicolet, présidente, qui ouvrit la séance et salua la présence de Mme J. Eder-Schwyzer, présidente du Conseil international des femmes, de 'Mlle Ritli, déléguée de l'Office fédéral de l'alimentation, de Mme Vischer-Alioth, présidente de l'Association suisse pour le suffragé féminin, ainsi que les représentantes de diverses associations féminines qui travaillent en étroite collaboration avec l'Alliance. Puis Mme Jeannet passa immédiatement au rapport du comité sur l'exercice écoulé, rappelant que l'Alliance prit part à plusieurs congrès internationaux, à Philadelphie, à Paris et à Montreux.

Le travail effectué par les commissions a été très important : des femmes appartenent maintenant à plusieurs commission pour le travail à domicile, commission pour le service de maison, etc. A part cela, l'Alliance poursuit son propre travail dans des commissions juridiques et économiques, d'hygiène, d'éducation et de relations internationales. Enfin, elle est représentée dans le Don Suisse, Pro Helvetia et toutes les associations qui s'occupent des problèmes sociaux, économiques

vetia et toutes les associations qui s'occupent des problèmes sociaux, économiques et moraux de notre pays.

La partie administrative se poursuit par les rapports de la trésorière et des vérificatrices. Les comptes, présentés par Mme Wartenweiler (Glarisegg) ont été approuvés, avec un déficit de 3.420,— fr. sur un total de dépenses de 15.882,— fr. Puis on passa aux élections. Le mandat triennal du comité étant arrivé à son terme, plusieurs membres n'acceptent pas le renouvellement de leur charge. Ce sont Mmes de Montet, Schönauer, Nef et Schlatter. Le nouveau comité est élu à la presqu'unanimité. Membres nouveaux : Mmes Haemmerli-Schin



Cliche Mouvement Feministe Mlle A. MARTIN auteur de la conférence dont il est question dans l'article ci-contre.

dler, Jean Carrard, Zürcher-Schelling et Kellerhals. Membres réélus: Mmes Jean-net-Nicolet, Cuénod, Wartenweiler, Weibel, Dr. Girod, Debrit-Vogel et Nägeli. Entre-temps, Mile Clara Nef a rappelé en

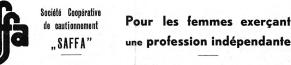
termes émouvants la mémoire de Mme Alice Rechsteiner, disparue l'été dernier, qui fit preuve, des années durant, d'un dé-vouement complet au service de la bonne

Suivirent les vivants exposés de Mme Eder-Schwyzer et de Mlle Dr. Renée Girod sur le congrès de Philadelphie. C'est déjà aux Etats-Unis qu'avaient eu lieu les premières tentatives d'organisation féminine mondiale, en 1893. Dix ans plus tard, la Suisse adhérait à ce mouvement. Mme Eder provoque dans l'auditoire des réactions diverses lorsqu'elle nous apprend que certaines déléguées n'ont pas élu sans effroi une présidente internationale appartenant à un pays où les femmes n'ont pas le droit de vote! Et Mlle Dr. Girod relève

peu après que pour la plupart des pays, la question du rôle de la femme dans l'Etat ne se pose plus, puisqu'elle possède les mêmes droits que l'homme. En Europe, seuls l'Espagne, le Portugal et la Suisse n'ont pas encore accordé le droit de vote aux femmes. Il faut mentionner aussi la Belgique qui se trouve dans une situation intermédiaire les femmes y étant en effot

Beigique qui se trouve dans une situation intermédiaire, les femmes y étant, en effet, éligibles, mais ne pouvant pas toutes voter. Parmi les problèmes qui retinrent l'attention des déléguées, Mme Eder cite celui de la liberté d'information, de même que celui des races. Les relations entre blancs et gens de couleur subissent actuellement une évolution important dans les blancs et gens de content subsissent actuer-lement une évolution importante dans les pays et continents où vivent des races dif-férentes : Etats-Unis, Afrique, etc. Je ne m'étendrai pas davantage sur les échos du congrès de Philadelphie, puisqu'il a déjà fait l'objet de plusieurs articles dans ce journal ce journal.

Quelques-unes des commissions d'étude de



La « Saffa », société coopérative de cautionnement des femmes suisses, qui compte 606 sociétaires avec un capital social de fr. 436.600, a tenu, à Zurich, le 25 octobre sous la présidence de Mile Aellig (Berne), son assemblée générale annuelle, laquelle a approuvé la gestion du comité et les comptes, vérifiés par Mile G. Lüthi, expert comptable à Berne. Le compte d'exploitation a été influencé par l'augmentation des salaires de fr. 5.000; grâce à de plus fortes recettes d'intérêts et aux rentrées de pertes anciennes, le compte de profits et pertes accuse un excédent de recettes de fr. 3.246,97, ce qui a permis de verser fr. 2.000 au fonds de réserve et de reporter à nouveau fr. 892,80.

Au cours de l'exercice précédent, la « Saffa » a effectivement souscrit à 51 cautionnements pour fr. 198.500,—, soit 56 crédits pour des entreprises existantes, dix pour des reprises de commerces, six pour l'ouverture d'ateliers. de cabinets, etc. sept pour

tionnements pour fr. 198.500,—, soit 56 crédits pour des entreprises existantes, dix pour des reprises de commerces, six pour l'ouverture d'ateliers, de cabinets, etc., sept pour le perfectionnement professionnel, plus deux cautions. C'est ainsi que la société a accordé son aide pour l'ouverture d'un cabinet pour une femme médecin, spécialiste qualifiée, pour l'ameublement d'une pension, pour l'installation d'un atelier de triotage à domicile, etc. elle a permis à une étudiante en médecine, à une assistante sociale, à une infirmière visiteuse, à une maîtresse de dessin et à une interprète de poursuivre leurs études.

Depuis le début de son activité, en 1932, la «Saffa» a fait 740 cautionnements pour une somme de fr. 1.982,457,—, dont 250 dans le canton de Urich pour fr. 659.209,—, 159 dans le canton du Berne, pour fr. 380.458,—, 57 dans le canton de Vaud pour fr. 143.000,—; il y en a eu 96 dans le commerce des textiles, la confection, la mercerie, 54 dans l'alimentation, 48 pour des gérantes de succursales, des caissières, 38 pour des coiffeuses, des pédicures, des masseuses, 32 dans la couture et la fourrure, 56 pour des pensions privées et d'étrangers, 18 pour des pensio 56 pour des pensions privées et d'étrangers, 19 pour des restaurants sans alcool, des foyers pour tous, des cafés-restaurants, 11 pour de

pour tous, des cafés-restaurants, 11 pour de petits élevages et la culture maraichère, 20 à des femmes médecins, 15 à des gardes-malades et à des nurses, etc., etc. La surveillance des bénéficiaires s'exerce par des rapports réguliers exigés par la so-ciété, par le contrôle de la comptabilité, l'éta-blissement des comptes annuels, par des vi-sites périodiques et des entretiens. La société attache une grande importance à la tenue d'une comptabilité régulière, aux visites aux

bénéficiaires de cautionnements pour les voir

travailler.

La réserve observée pendant la guerre dans la reprise et l'ouverture d'exploitations a fait place à une tendance opposée; il faut main-tenant mettre en garde contre des entreprises inconsidérées et insuffisamment financées.

place à une tendance opposee; il raut maintenant mettre en garde contre des entreprises inconsidérées et insuffisamment financées. Nombreuses sont les femmes qui cherchent du travail pour rétablir l'équilibre d'un budget compromis par le renchérissement du coût de la vie. Mais elles oublient que la double charge du travail ménager et du travail professionnel finit par avoir de fâcheuses conséquences pour la famille; la direction d'une entreprise qui accapare tout le temps d'une femme fait disparaître généralement le gain obtenu dans les dépenses supplémentaires du ménage.

La femme à la tête d'un commerce ou d'une exploitation quelconque a des problèmes particuliers à résoudre. En dehors de son affaire, elle s'occupe presque toujours du ménage, passe ses soirées et ses dimanches à laver et à raccommoder. Souvent il y a des enfants qui ont besoin de leur mère; les heures de liberté sont rares et il est souvent impossible, des années durant, de prendre des vacances. Le temps manque généralement pour examiner, à tête reposée, les questions d'affaires et pour entretenir des relations profitables, comme en ont les hommes par le service militaire, leur activité dans les sociétés, leur appartenance à un parti politique. Les conseils que les directrices de la «Saffa » sont appelées à donner au cours de leurs visites, ne sont pas exclusivement de nature commerciale. Elles discutent souvent des soucis personnels, dont la libération est parfois très importante pour la bonne marche de l'affaire. Leur activité trouve donc son complément indispensable lorsqu'elles interviennent pour persuader les femmes que le contrôle et la surveillance de leur propre en

complément indispensable lorsqu'elles inter-viennent pour persuader les femmes que le contrôle et la surveillance de leur propre en-treprise leur imposent un travail suffisant à les occuper tout le jour sans être surchar-gées encore de petits travaux, qu'elles de-vraient, de temps à autre, pouvoir jouir d'une détente. Les conseillères de la « Saffa » s'adressent aussi aux enfants pour les encou-rager à mieux aider leur mère ; elles inter-viennent parfois auprès du mari pour qu'il comprenne qu'il ne doit pas trop exiger de sa femme.

L'assemblée a été suivie d'une intéressante causerie de Mlle Anna Martin sur « la femme exerçant une profession indépendante, dans sa lutte pour l'existence ». S. B.

l'Alliance nationale firent connaître ensuite les résultats de leurs travaux. Un exposé fort clair de Mme A. Leuch nous mit au courant des difficultés qu'ont éprouvées, du fait des bouleversements dus à la guerre, les femmes suisses mariées à des étrangers. Une revision de la loi s'impose dans ce domaine. Me A. Quinche traita également une

Me A. Quinche traita également une question juridique en prenant, comme point de départ, un questionnaire adressé par le Conseil économique et social de l'ONU à la Guilde des coopératives de Suisse. Ge questionnaire, qui sera sans doute suivi d'autres, se préoccupe uniquement du droit public de la femme dans chaque pays, c'està-dire du vote, des libertés civiques, de l'accès aux services publics. Pour y répondre, des spécialistes se sont mises à l'œuvre et Me Quinche nous cite quelques réponses intéressantes: Dans 12 cantons, les femmes peuvent être juges au Tribunal des mineurs, dans 8 cantons, juges au Tribunal de prud'hommes; dans 10 cantons, elles ont le droit d'élire les membres des Conseils de prud'hommes, dans 8 cantons,

elles ont le droit d'élire les membres des Conseils de prud'hommes, dans 8 cantons, ceux du Consistoire.

On croit rêver lorsqu'on apprend que dans le canton de Glaris, par exemple, il n'y a encore aucune institutrice attitrée. A Nidwald, par contre, on compte plus de femmes que d'hommes dans l'enseignement. Mesure d'économie : il s'agit de religieuses. Les femmes sont admises dans les administrations fédérales, mais uniquement à des postes inférieurs, avec des possibilités d'avancement extrêmement limitées. Il est pourtant un domaine où une généreuse égalité leur est accordée, ... c'est celui des impôts.

des impôts.

C'est au tour de Mlle Suzanne Preiswerk de prendre la parole. Son exposé de la si-tuation économique suisse, qui n'a pas ap-porté des éléments très nouveaux, est suivi de celui de Mme Jean Carrard, membre de la commission du contrôle des prix, qui nous parle des débats récents sur le prix du lait. Dans la mesure de leurs moyens — qui sont surtout informatifs — les femmes du latt. Dans la mesure de leurs moyens— qui sont surtout informatifs— les femmes suisses doivent lutter contre la réalisation de trop gros bénéfices par les intermédiai-res entre producteur et consommateur. L'ordre du jour se termine par un appel de Mme Haemmerli-Schindler en faveur de l'Action de secours des femmes suis-ses. Elle vient d'effectuer un voyage à tra-vers l'Allemagne et elest en toute connais-

vers l'Allemagne et c'est en toute connais-sance de cause qu'elle décrit la misère effroyable qui règne dans ce pays.

Le thème d'étude central de cette assemblée, à savoir le problème des bars et dancings, fut longuement traité le dimanche matin. Cinq conférenciers se succédèrent à la tribune, qui examinèrent le problème sous des angles très divers : aspect médical, aspect psychologique, aspect juridique, etc. Comme il est difficile de résumer, en peu de lignes, cinq exposés sur le même sujet, je ne suivrai pas rigoureusement l'ordre logique: exposé de la situation ; causes ; moyens d'amélioration.

La situation présente fut décrite principalement par M. Max Bobst, commissaire de la police municipale de Zurich, et par MIle Denise Lecoultre, du Secrétariat féminin suisse. Il en ressort qu'une propor-Le thème d'étude central de cette assem-



tion très importante de la jeunesse d'au-jourd'hui a pris l'habitude de fréquenter les dancings, puis les bars, et qu'elle y dilapide son argent et sa santé. Des ques-tionnaires sur ce sujet ont été distribués par le Secrétariat féminin aux élèves d'une école professionnelle de Zurich, âgées de 16 à 19 ans. Sur 211 jeunes filles, 83, soit le 39 %, fréquentent les dancings, et 71 parmi celles-ci boivent de l'alcool. Les 128 autres. soit le 61 %, ne fréquentent pas les autres, soit le 61 %, ne fréquentent pas les dancings, mais sur ce nombre, une bonne partie boit aussi de l'alcool. Si l'on trouve plus de jeunes dans les dancings que dans les bars, c'est que, dans ces derniers, on est obligé de dépenser des sommes plus considérables. obligé de de considérables.

considérables.

La fréquentation de ces établissements se trouve à l'origine d'une quantité de délits : vols (pour pouvoir jouer les grands personnages), délits contre mineures, avortements, infanticides, etc. M. Bobst nous cite plusieurs cas de ce genre. L'age d'admission dans les dancings est 18 ans. Mais comme, pratiquement, la police n'a pas de moyens de contrôle, la règle n'est pas observée et l'on y rencontre nombre d'adolescents de 15 et 16 ans.

Certains établissements sont de vérita-

Certains établissements sont de vérita-bles « bourses de racolage » dissimulées. Dans les dancings-variétés, les danseuses professionnelles jouent avant tout le rôle d'entraîneuses. Elles doivent faire boire les clients. Comme leur gain est insuffi-sant, leur activité dans l'établissement n'est

les citents. Comme leur gain est insuffisant, leur activité, aussi ce métier compte-t-il beaucoup de prostituées.

Les jeunes se plaisent-ils dans ces milieux? — Non, répond Mlle Lecoultre, même ceux qui fréquentent les dancings portent sur eux, presque toujours, un jugenent négatif. Ils se rendent parfaitement compte qu'ils y gâchent leur jeunesse. Aucune gaieté n'y règne. Les visages n'y reflètent rien d'autre que la sensualité.

Pourquoi donc les jeunes ont-ils subi si fortement l'attrait des dancings? Tour à tour, Mlle Gertrude Ruegg, directrice du Home municipal pour jeunes filles de Riesbach-Zurich, et M. le Dr F. Braun, médecin en chef de l'Asile suisse pour épileptiques, se sont attachés à nous en montrer les raisons. Hélas, elles sont graves!

La jeunesse est désorientée, elle ne trouve trer les raisons. Hélas, elles sont graves! La jeunesse est désorientée, elle ne trouve pas sa voie parce que ses guides naturels ont failli à leur tâche. Les parents, peu soucieux d'assumer des responsabilités, lui ont accordé une liberté sans frein dont elle se plaint parfois elle-même, ainsi qu'en témoigne l'enquête du Secrétariat féminin suisse

Nombreux sont les foyers envahis par Nombreux sont les royers envains par les disputes, les divisions, où l'on ne se sent plus à l'aise, et que l'on déserte par conséquent le plus souvent possible. La plupart des jeunes habitués des dancings sont des insatisfaits, qui n'ont pas trouvé chez eux l'affection dont ils avaient besoin. En quête de bien-être et de chaude intimité, ils ent esprét trouver tout cela au dancin

ils ont espéré trouver tout cela au dancing. Le cinéma et la radio ont aussi leur part de responsabilité. On permet aux jeunes de voir et d'entendre n'importe quoi. Leur ju-gement n'est pas encore assez développé

pour discerner le bon du mauvais, et ils s'efforcent d'imiter, dans la mesure de leurs moyens, ce qu'ils ont «vécu» devant l'écran ou à côté de leur poste récepteur.

Enfin, est-il possible de détourner les jeunes des dancings et autres établisse-ments semblables, et par quels moyens? Il faut agir sur tous les plans à la fois, s'accordent à dire les orateurs. Les mesures légales dont on dispose ne doivent pas être négligées : limitation du nombre des éta-blissements et contrôle sévère de la police Dissements et controle severe de la police
— contrôle qui serait grandement facilité
par l'obligation, pour les habitués des bars
et dancings, de présenter, sur demande, une
carte d'identité. Mais cela ne suffit pas.
Il faut envisager des moyens plus positifs;
par exemple, offrir aux jeunes des divertiscamente carins et peu contraux. Le proctispar exemple, ortiri aux jeunes des divertis-sements sains et peu coîteux, le sport en premier lieu. Des clubs dont les animateurs seraient eux-mêmes des jeunes et où l'on pourrait passer des heures agréables dans une ambiance confortable et gaie obtien-draient certainement du succès. On devrait prévoir, dans les écoles, un enseignement qui mettrait les jeunes en garde contre les dangers qu'ils courent. Enfin, si l'on veut agir plus profondément encore, c'est sur le problème de la famille que l'on doit

le problème de la famille que l'on doit concentrer ses efforts.

Comme on voit, le travail ne fait pas défaut. Mme Haemmerli-Schindler, qui parla la dernière, fit appel à toutes les mères de famille dignes de ce nom pour que le rayonnement de leur amour maternel s'étende jusqu'à ceux qui ne savent pas ce qu'est un véritable foyer. Cet appel a déjà trouvé un écho, puisque les responsables de plusieurs sociétés féminines ont annoncé leur intention de reprendre et d'éfuige ce leur intention de reprendre et d'étudier ce problème au cours de l'hiver.

Ainsi se terminait la partie « sérieuse du programme. Mais pour donner une idée complète de cette assemblée, il faudrait rappeler beaucoup d'entretiens intéressants, d'échanges de vues fructueux ; il faudrait rappeler la charmante soirée qui fut of-ferte par les sociétés féminines d'Aarau, sous la présidence de Mme Gerster-Simosons la pressuence de wine Gerster-simo-nett, soirée qui fut agrémentée de produc-tions fort réussies et de haute qualité ar-tistique. Rien n'y manqua : musique, dan-ses et scènes rythmées, chœurs et, bien en-tendu, quelques poèmes en dialecte argo-vien, qui firent les délices des amateurs de « schwyzerdütsch ».

Le dimanche, après la matinée consacrée aux conférences dont j'ai parlé plus haut, un repas d'adieu réunit encore les délé-guées, repas qui fut émaillé de plusieurs discours de circonstance. M. Metzger apporta le salut de la Ville d'Aarau, puis Mme Jeannet, présidente, déclara close la partie officielle de cette 46me assemblée.

Avant de se disperser aux quatres coins Avant de se disperser aux quartes cons du pays, les représentantes des 150 sociétés féminines suisses profitèrent des moments qui leur restaient pour explorer la vieille ville, bravant la bise qui leur annonçait les premières rigueurs de l'hiver.

Eliane Lavarino.

# Que pensaient du Suffrage féminin les candidats genevois au Conseil National

L'Association suisse pour le suffrage fé-minin avait recommandé à ses sections de s'enquérir auprès des candidats au Conseil national et au Conseil des Etats, de leurs opinions féministes. Il ne nous est pas in-

opinions reministes. Il ne nous est pas in-différent, en effet, de savoir si les repré-sentants des électeurs, à Berne, sont des amis ou des adversaires de notre cause. La section genevoise a envoyé à tous les candidats une lettre où elle les priait de bien vouloir préciser leur attitude, leur de-mandant : « Quel rôle, selon vous, la femme doit-elle jouer dans la vie du pays et no-tamment ne devrait-elle pas : tamment ne devrait-elle pas

a) Voter sur toutes les questions soumises au peuple?

b) Représenter elle-même les femmes dans tous les conseils de la nation?» Quelques-uns se sont étonnés qu'on leur

Quelques-uns se sont étonnés qu'on leur posât ces questions à un moment où ils sont surchargés de besogne et où ce genre de déclaration pourrait être inopportun au point de vue électoral.

Mais, songez-y, Messieurs, c'est sculement lorsque les listes sont déposées en chancellerie que l'on sait à qui l'on doit s'adresser. D'autre part, il est intéressant pour nous de connaître l'opinion préalable des candidats qui n'ont pas été élus, or, il serait peu élégant, avouez-le, de les interroger après un échec. C'est donc bien à ce moment-là qu'il convenait que cette démarche fût faite, en dépit des inconvénients.

marche fût faite, en dépit des inconvénients. D'ailleurs, cette consultation a fort bien réussi, puisque l'Association a reçu 18 réretissi, puisque l'Association a requi lo re ponses aux 33 lettres envoyées. Aucune n'est absolument négative, les adversaires, s'il y en a, ont sans doute gardé le si-lence. Trois candidats considèrent que le moment est mal choisi et proposent de s'expliquer plus tard. 15 réponses sont nettement affirmatives.

Candidats au Conseil national.

MM. Vincent, de Félice, Trub et Len-MM. Vincent, de Ferice, Frub et Lei-tillon, du Parti du Travail, non seulement se déclarent personnellement d'accord avec le programme de leur parti qui réclame l'égalité politique des femmes, mais ils nous rappellent leurs multiples interven-tions, dans nos conseils, en faveur de l'éga-lité fécongique des capac des relatives. lité économique des sexes, des salaires, des allocations familiales, de l'assurance vieil-lesse et survivants, de l'assurance mater-nité, du développement des crèches et des jardins d'enfants, etc. « Nous réclamons,

jardins d'enfants, etc. « Nous reclamons, ajoute M. de Félice, cette égalité, en vertu d'un principe d'équité élémentaire. »
MM. G. Borel, Berenstein, Bertholet et Maillart partagent aussi l'opinion, bien connue, du Parti socialiste, sur la nécessité de donner aux femmes le droit de vote et d'éligibilité, « la démocratie politique ne sau-rait être considérée comme complète, dans notre pays, qu'au jour où les citoyens des deux sexes jouiront de leurs droits politi-ques ». (A. Berenstein.) Ceux-ci rappellent aussi leurs interventions en faveur de la

cause féministe.

Moins nette est la position des autres

partis à notre égard, aussi partis a notre egard, aussi sommes-nous fort reconnaissantes aux candidats qui' ont bien voulu faire une déclaration personnelle, comme M. le Conseiller d'Etat Picot (parti national démocratique), un partisan toujours fidèle, comme M. E. Ganter, (chrétien social), qui mena l'an dernier la vigoureuse campagne du Courrier de Genève et M. Cottier, (chrétien social). Conseiller M. Cottier, (chrétien social), Conseiller administratif qui a donné de multiples preuves de ses convictions féministes, mais qui voudrait opérer une transformation constitutionnelle titutionnelle progressive en accordant d'abord l'éligibilité aux femmes et ensuite accordant le droit de suffrage.

M. Jules Calame (parti national démocratique) est du même avis et il justifie son point de vue d'une façon assez circonstanciée pour qu'il soit utile de le citer ici. « En accordant le droit de vote aux femmes, les hommes d'aujourd'hui leur accorderaient certainement une juste satisfaction. Mais je ne pense pas pour autant qu'il en résulterait, en général, une modification dans la proportion globale des « oui » et des « non ». si bien que cette sorte de cades «non», si bien que cette sorte de ca-deau... risque de demeurer une illusion sans réelle générosité; il aura au moins autant d'inconvénients que d'avantages et, sous ce rapport, il m'apparaît un peu com-me une «paix blanche»...

L'éligibilité de la femme, voilà me semble-t-il, l'essentiel. Mais ici, Mesdames, semble-t-il, l'essentiel. Mais ici, Mesdames, vous prendrez alors vos grandes responsabilités. J'imagine, en effet, qu'il y a femme et femme, comme il y a homme et homme et des doses assez différentes dans la préparation, l'expérience, la valeur morale de l'individu. Vos premières candidates seront certainement de grande valeur car vous tientez à vous montrer judicieuses. Prêtez attention plus tard à celles qui suivront et prenez soin d'en former suffisamment d'expellentes pour tenir valeureusement le coup. cellentes pour tenir valeureusement le coup. Ce genre d'expression publique et de ceux qui usent très vite et l'esprit et le coeur. Il y faut joindre souvent de la verve et du C'est un sacrifice qui vous sera demandé. »

On sent bien, n'est-ce pas, l'intérêt qu'un tel candidat nous porte? et ses conseils nous sont précieux. Cependant, je me permets de ne pas être tout à fait de son avis. Certes, si l'on offrait aux femmes le droit à l'éligibilité, il serait absurde de bouder et l'on se garderait de répondre noblement « tout ou rien »! Mais je crois que pour élire des femmes députés, des femmes très capables, comme l'entend M. Calame, il faudrait justement le concours des électrices. Si les électeurs étaient seuls autorisés à les choisir, je crains que le choix ne soit ces. Si les électeurs étaient seuls autorisés à les choisir, je crains que le choix ne soit pas conforme à l'idéal que nous nous en faisons. Des qualités de brillant et d'éloquence l'emporteraient sans doute sur la compétence réelle et le souci des intérêts féminins bien compnis. C'est la raison pour laquelle nos groupements suffragistes demandent l'égalité politique complète.



#### Publications reques

Edmond Gilliard: *Métier d'une vie*, pages choisies par des amis. Editions des Trois Collines.

Félicitons les amis de M. Edmond Gilliard de leur initiative. En publiant, sous le titre suggestif : Métier d'une vie, des pages empruntées non seulement aux livres d'Edmond pruntées non seulement aux nyres a l'aumona Gilliard, mais aussi à des articles de revues et à des brochures difficiles à retrouver, ils ont réussi à donner une idée d'ensemble de la carrière littéraire de l'écrivain vaudois. Philosophe avide de saisir et d'exprimer la vie dans sa plénitude, et en dehors de tout

système fermé, Edmond Gilliard n'a pas écrit une ligne qui ne soit marquée du sceau de sa personnalité exigeante et dramatique. Qu'on désire le suivre ou lui échapper, il nous pique au jeu et nous oblige à reconnaître qu'aux problèmes essentiels de la vie, il n'est qu'aux problèmes essentiels de la vie, il n'est pas donné de solution toute faite, car rien n'existe que par son contraire, et jamais aucun but n'est atteint — ou plutôt il n'y a pas de but discernable à atteindre, car l'homme « retrouve sa raison d'être dans chaque impulsion de son devenir ».

chaque impuision de son devenir ». Si, dans sa recherche passionnée, il arrive à Edmond Gilliard de perdre patience devant la stupidité ou la mollesse des gens qui l'entourent, il peut se montrer irascible, vindicatif, cassant et paradoxal, sans nous froisser. car, à travers ses vivacités, transparait le feu d'un amour jamais apaisé. Ses idées les plus audacieuses se soutiennent par ce qu'elles contiennent toujours d'ardent et de généreux.

On peut regretter qu'au cours des pré-ces, par ailleurs toujours intéressantes, qui introduisent chaque morceau emprunté à l'œu-vre de Gilliard, ses amis aient trouvé bon d'adopter certaines impatiences du maître. De d'adopter certaines impatiences du maître. De tels accents, privés de la sève virulente qui les justifieraient, ne sont plus qu'un écho de stérile mépris. A les entendre, on se de-mande s'il valait la peine de chercher à ini-tier à l'œuvre de Gilliard, je ne sais quelle « faune vaudoise », ou quel « cortège bigarré des marchands du salut surnaturel », on enfin tout un public romand et français qui s'est permis de prendre au sérieux « l'auteur des médiocres romans qu'on sait — ou ne sait

- et qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme... authentique écrivain », tout un public très nombreux, précisément celui des bourgeois qui s'achètent des livres! En somme, à quoi bon jeter des perles devant... M. G. M.

Publications du Bureau international d'éducation. No 97.

truction publique convoquée par l'U.N.E.S.C.O. et le B.I.E. - Genève - 1947.

Cette publication présente le résultat d'une enquête faite par le B.I.E. au moyen d'un questionnaire adressé à tous les ministères de l'Instruction publique. Ces données fournies par les réponses de 41 pays ont servi de base à la conférence organisée à Genève par le B.I.E. et l'U.N.E.S.C.O. en juillet 1947. Dans son intéressante introduction de base à la conférence organisée à Genève par le B.I.E. et l'U.N.E.S.C.O. en juillet 1947. Dans son intéressante introduction MIle Marie Butts, secrétaire générale, constate que toutes les nations attachent aujourd'hui une grande importance à ce que tous les enfants aient les mêmes possibilités d'accès à l'instruction mais « il ne suffit pas que l'enseignement offert à l'enfant soit gratuit, si les parents ne sont pas en mesure de leur procurer les livres et autres instruments de travail indispensables ». « La gratuité du matériel scolaire découle en quelque sorte de celle de l'instruction obligatoire ». Instituée dans un certain nombre de pays, elle n'est pas absolument générale et l'application en est parfois restreinte comme le moutre ce est parfois restreinte comme le rapport, solidement documenté.

Publications du Bureau international d'éducation - No 98.

Xme conférence internationale truction publique convoquée par l'U.N.E.S.C.O. et le B.I.E. - Genève - 1947.

et le B.I.E. - Genève - 1947.

Ce volume fait suite à l'enquête que le B.I.E. a consacrée à l'éducation physique dans l'enseignement primaire et dont le rapport a paru en 1941. Les ministères de l'Instruction publique de 39 pays ont pris la peine de répondre au questionnaire envoyé par le B.I.E. Il découle de la lecture de ce rapport que la plupert de ces reuses es readent. par le B.I.E. Il découle de la lecture de ce rapport que la plupart de ces pays se rendent compte de l'importance de l'éducation physique pour « la formation du caractère et de l'éducation sociale ». Dans la majorité des pays, elle set donnée dans toutes les classes de l'école secondaire. En outre, des organisations extrascolaires de caractère officiel ou privé complètent l'œuvre de l'école dans le domaine de l'éducation physique: Boy-scout, Girl Guides, Y.M.C.A. Y.W.C.A. Dans plu-

